Séance du 08/04/2019

Délibération n°: 155

Dossier: 190127



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Politique : *Qualité de ville, qualité de vie*

Commission: Aménagement - Urbanisme - Economie

Direction en charge : Cadre de Vie

Objet : Jardins familiaux de la Ville de Saint-Etienne. Attribution de subventions. Approbation.

Président: M. Gaël PERDRIAU, Maire Date de convocation du conseil: 29/03/2019 Compte rendu affiché le: 09/04/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents:

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY (Présente jusqu'au vote du 1er voeu concernant les salariés de l'entreprise Titoulet), M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°54 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présente jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE (Présente jusqu'à la question n°72 du projet de l'ordre du jour), M. Serge HORVATH (Présent jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Georges ZIEGLER (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés:

M. Samy KEFI-JEROME (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU) Mme Geneviève ALBOUY (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER)

Absents:

M. Florent PIGEON; M. Lionel SAUGUES

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 08/04/2019

Délibération n°: 155

Dossier : 190127

Politique : *Qualité de ville, qualité de vie*

Commission: Aménagement - Urbanisme - Economie

Direction en charge : Cadre de Vie

Objet : Jardins familiaux de la Ville de Saint-Etienne. Attribution de subventions. Approbation.

□ Rappel et Références :

La Ville de Saint-Etienne a une politique active en faveur du maintien et du développement des jardins familiaux sur son territoire. Ainsi, elle met à disposition des associations réunies au sein de la Fédération des Jardins Ouvriers et Familiaux de la Loire et de l'Association des Jardins Volpette, des terrains et des installations. Ces deux entités gestionnaires regroupent 3 278 jardins sur une superficie globale de 93 hectares, répartis sur le territoire stéphanois.

La Ville de Saint-Etienne met en place un accompagnement structurel unique sur l'agglomération stéphanoise basé sur trois grands axes d'intervention :

- foncier, par l'acquisition et la mise à disposition de 57 hectares de terrains, soit plus de 63 % des jardins familiaux.
- technique, par l'entretien, la restructuration des sites et des cabanes de jardins ainsi que le suivi des travaux et l'accompagnement des associations par un agent municipal,
- financier, par l'attribution de subventions aux jardins familiaux, d'aides au fonctionnement des associations et par la réalisation de travaux de fonctionnement et d'investissement.

□ Motivation et Opportunité :

Le rôle social et l'intérêt local des associations de jardins familiaux sont indéniables et sont soutenus par la politique municipale.

□ Contenu:

Le montant total de l'aide au fonctionnement des jardins familiaux stéphanois a été arrêté à la somme de 49.800,00 €lors de l'approbation du budget de l'exercice 2019.

Cette somme est répartie comme suit :

- Aide au fonctionnement :

10,00 €par adhérent/an, soit un montant de 29.410,00 €

Nom	Subvention 2018	Subvention 2019 proposée
Jardins Ouvriers Les Acacias	320 €	320 €
Jardins Ouvriers et Familiaux de la Basse Jomayère	770 €	770 €
Jardins Ouvriers et Familiaux de Beauregard	360 €	360 €
Jardins Ouvriers et Familiaux de Montreynaud Beau Site	540 €	540 €
Jardins Familiaux Bel Air 1	740 €	740 €
Jardins Familiaux de Bel Air 2	270 €	270 €
Jardins Familiaux Bel Air l'Orée du Green	0	250 €
Jardins Familiaux Bizillon le Haut	700 €	700 €
Jardins Ouvriers et Familiaux de la Chataignière	560 €	540 €
Jardins Ouvriers et Familiaux de Clos Franc	120 €	130 €
Société de Jardins Ouvriers Félix	280 €	280 €

Aulanier		
Jardins Ouvriers et Familiaux de la Malacussy	720 €	720 €
Groupement Professionnel des Jardins du Personnel des Houillères et Membres Associés - Secteur Couriot	4 930 €	4 930 €
Jardins Ouvriers de Momey	470 €	470 €
Jardin Ouvriers de Montferré	540 €	500 €
Jardins Ouvriers Montmartre Le Haut	290 €	290 €
Jardins Ouvriers et Familiaux de Nord Est	730 €	700 €
Jardins Ouvriers et Familiaux des Platanes	1 030 €	1 030 €
Jardins Ouvriers du Pré des Chèvres	140 €	140 €
Jardin Ouvriers et Familiaux de Reveux	830 €	850 €
Jardins Familiaux de Solaure	1 100 €	1 000 €
Jardins Ouvriers et Familiaux du Soleil	220 €	220 €
Jardins Familiaux de Saint-Simon	300 €	300 €
Jardins Ouvriers du Sud-Ouest Valfuret	930 €	930 €
Association des Jardins Volpette	12 550 €	12 430 €
TOTAL	29.440,00 €	29.410,00 €

- <u>Aide aux projets des associations</u> : pour un montant de 20.390,00 €

Nom	Objet de la demande	Subvention 2019 proposée	
Jardins Ouvriers et Familiaux de Beauregard	Amélioration du réseau d'eau	420 €	
Jardins Familiaux Bel Air 1	Amélioration des jardins	500 €	
Jardins Familiaux Bel Air 2	Végétalisation et amélioration des parcelles	1 500 €	
Jardins Familiaux Bel Air L'Orée du Green	Consolidation des abris	1 700 €	
Jardins Ouvriers et Familiaux de la Chataignière	Amélioration du système de récupération d'eau	500 €	
Jardins Ouvriers et Familiaux du Clos Franc	Amélioration des protections de compteurs d'eau	300 €	
Jardins Ouvriers Félix Aulanier	Amélioration du réseau d'eau	220 €	
Jardins Ouvriers de Momey	Amélioration des jardins	500 €	
Association Familiale des Jardins Ouvriers de Montferré	Récupération des eaux pluviales	600 €	
Jardins Ouvriers Montmartre Le Haut	Rénovation des abris de jardins	400 €	
Jardins Ouvriers et Familiaux de Nord Est	Installation de trois ruches pour pollinisation	1 100 €	
	Travaux sur verger pédagogique et fourniture de tontes	3 000 €	
	Travaux sur portail	300 €	
Jardins Ouvriers et Familiaux des	Modernisation du site	900 €	
Platanes	Amélioration de l'entretien des jardins	100 €	
Jardins Ouvriers du Pré des Chèvres	Participation à la location du terrain	500 €	
	Remise en état du réseau d'eau	400 €	
Jardins Familiaux de Solaure	Amélioration de la sécurisation des jardins	400 €	
Jardins Familiaux de Saint-Simon	Amélioration des jardins	750 €	
Jardins Ouvriers du Sud Ouest Valfuret	Amélioration de l'entretien des jardins	1 300 €	
Association des Jardins Volpette	Restructuration section rue Burdeau 1ère tranche	5 000 €	
TOTAL		20.390,00 €	

□ Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Saint-Etienne.

□ Point Financier :

o Coût total investissement TTC:

o Coût total annuel fonctionnement TTC: 49.800,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	49.800,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées intervenant pour un montant total de 49.800,00 €

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire
Résultat du vote : 56 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	BP 2019 chapitre 65 article 6574
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée
	Alexandra CUSTODIO